COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 29.12.2020

Réunion Télématique

Membres interrogés :
M. LERESTEUX, Président
Mmes EVAIN et LE MAISTRE
MM. BAILLARD, BEAUCAMP, BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, DESMONS, DUBOURG, FERET, GALLIOT, GIFFARD, GOURDEL, GRESSENT, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, LE GALL, MICHEL, RAHO, ROUTIER et VOISIN.

1- Commission Régionale de l'Arbitrage

Afin de se conformer au Statut Régional de l'Arbitrage et notamment de l'article 5 précisant « *Le Comité Directeur désigne un de ses membres, en plus du représentant élu des arbitres pour le représenter auprès de la Commission et ils en sont membres à part entière.* », Pierre LERESTEUX a interrogé les membres du Comité de Direction afin de valider la candidature de Philippe LE GALL.

A la majorité, les membres valident celle-ci.

Le Président,

Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général Adjoint,

Jean-Pierre GALLIOT